

CONSULTATION
(Marché A Procédure Adaptée)

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les éléments de la consultation que nous réalisons dans le cadre de la procédure adaptée des marchés publics (article 28 du C.M.P.).

Nous vous sollicitons, ainsi que plusieurs autres entreprises de votre secteur d'activité, afin d'établir l'offre économiquement la plus avantageuse pour notre commune.

Nous publions également en ligne, pour information plus élargie, la présente lettre de consultation sur notre site internet communal : www.moras-en-valloire.fr/marches-publics/

I - Objet :

- **Mission CSPS – Réaménagement des locaux de la mairie / agence postale / cantine scolaire de la commune de Moras-en-Valloire.**

II - Conditions générales :

- La commune de Moras-en-Valloire souhaite confier une **mission coordination sécurité et protection de la santé de catégorie 2** pour les travaux cités en objet.
La mission porte sur 10 corps d'état estimés.
- Adresse du chantier : Moras-en-Valloire (Cour Pierre Davity / Rue Maurice Savin)
- Durée des travaux : 13 mois
APS/Esquisse à consulter sur www.moras-en-valloire.fr/marches-publics/
- Maîtrise d'œuvre : AMT Architecture création – Philippe AMETTE Architecte dplg – 2845 route des Dauphins 26260 MARGES (Tél : 04 75 71 75 58 / 06 82 84 21 73)
contact@amt-architecture.com
- Entreprises attributaires des lots : DCE en préparation.
Montant estimatif de l'opération : 700 000 € HT detravaux tous corps d'état
- Critères d'attribution pondérés de la mission CT : Prix : 50 %
Mémoire technique : 50 %
- **La proposition devra préciser le nombre de visites envisagées pendant toute la durée du chantier.**

III - Remise des offres :

- Les offres seront remises par courrier électronique : mairie.moras@wanadoo.fr ou courrier simple avant le **Lundi 29 octobre à 11h30**
- Joindre la présente lettre de consultation, datée, tamponnée et signée.

- joindre également une attestation de compétences, personnes physiques affectées à cette mission, expériences antérieures, ainsi qu'une attestation sur l'honneur dûment datée et signée en application des articles 43, 44 et 45 du CMP certifiant que l'entreprise a satisfait à toutes ses obligations fiscales et sociales.

IV - Conditions financières :

- Les offres seront fermes et valables 30 jours. La mission sera évaluée forfaitairement.
- La prestation débutera dès réception d'un bon pour accord.
- Le paiement se fera par mandat administratif sur facture correspondant aux missions effectuées. Celle-ci sera transmise directement en mairie de Moras-en-Valloire avec un RIB pour le règlement.
- Les délais de paiement respecteront les textes en vigueur.

V - Renseignements complémentaires :

Mairie de Moras-en-Valloire – 1 Cour Pierre Davity 26210 MORAS EN VALLOIRE
Tél : 04 75 31 94 71
Courriel : mairie.moras@wanadoo.fr

Renseignements techniques :

Maître d'œuvre : AMT Architecture création – Philippe AMETTE Architecte dplg –
2845 route des Dauphins 26260 MARGES
Tél : 04 75 71 75 58
Portable : 06 82 84 21 73
contact@amt-architecture.com

Vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Fait à Moras, le 9 octobre 2018

Signature et cachet de l'entreprise

Pour le pouvoir adjudicateur
Aurélien FERLAY
Maire